

chaque fois que le Gouvernement, au cours des années antérieures à la guerre, a recouru à pareil procédé, le prix du blé est resté exactement, ou peu s'en fallait, au niveau minimum durant toute la période. Telle est l'expérience passée et le ministre le sait.

L'hon. M. GARDINER : Le décret ne dit pas que le Gouvernement établit le prix à un dollar. Il prévoit que jamais il ne pourra être inférieur à cette somme jusqu'au 31 juillet 1950.

M. WRIGHT : C'est bien différent maintenant.

L'hon. M. GARDINER : C'est la vérité et je l'expose à l'honorable député; c'est une nouvelle histoire.

M. WRIGHT : Peut-être le ministre n'approuve-t-il pas la politique du ministre du Commerce (M. MacKinnon) et peut-être cherche-t-il encore à obtenir un meilleur prix minimum. Je l'espère et j'espère aussi qu'il saura faire entendre sa voix au sein du cabinet. Je sais par expérience qu'il n'y a pas toujours réussi.

L'hon. M. GARDINER : Le décret ministériel dont parle l'honorable député prévoit que le prix ne pourra pas descendre au-dessous d'un dollar. Il ne nous oblige pas à le maintenir à ce niveau.

M. WRIGHT : Je crains que le ministre ne recoure à son habitude de jouer sur les mots. Par ce petit jeu il a leurré longtemps la population de la Saskatchewan, mais il a bien failli n'y pas réussir la dernière fois.

L'hon. M. GARDINER : J'ai été l'un des quatre seuls candidats à obtenir une majorité absolue dans cette province.

M. WRIGHT : Parce que vous n'étiez que deux dans votre circonscription.

M. COLDWELL : Et les trois autres sont des C.C.F.

L'hon. M. GARDINER : Non, deux sont à la droite.

M. CASTLEDEN : Vingt-huit est une bonne majorité.

M. WRIGHT : J'espère que, ainsi que le ministre de l'Agriculture vient de le prétendre, le dernier mot n'a pas encore été dit touchant le prix minimum du blé et que nous aurons quelque chose de raisonnable. C'est tout ce que je demande au Gouvernement aujourd'hui. Espérons qu'il tiendra compte et s'inspirera un peu de mes paroles.

M. ROBERT FAIR (Battle-River) : Monsieur l'Orateur, à l'instar de l'honorable préo-  
[M. Wright.]

pinant, j'ai été à vrai dire forcé de participer à ce débat à cause de la déclaration que le ministre du Commerce (M. MacKinnon) a formulée hier. Je suis heureux d'apprendre qu'au moins certains ministres du Gouvernement ne sont pas satisfaits de ce qui ressortait de cette déclaration. Nous espérons qu'il en résultera quelque chose de mieux.

Avant d'aborder ce que j'ai à dire, je tiens à remercier le rédacteur du *Citizen* d'Ottawa de l'aide qu'il m'a donnée dans ma campagne électorale. Cette aide a revêtu la forme d'un compliment à rebours contenu dans un éditorial du 26 avril dernier. Cet éditorial est évidemment faux, et induit délibérément en erreur. Bien entendu, il avait pour objet d'assurer l'élection d'un autre candidat dans la circonscription de Battle-River. On a largement cité cet éditorial à la radio, dans les hebdomadaires locaux et sur les affiches fixées à presque tous les poteaux téléphoniques de la circonscription de Battle-River. Toutefois, grâce au rédacteur du *Citizen* d'Ottawa, l'unique résultat fut que le candidat qu'il appuyait a reçu moins de 20 p. 100 des votes et qu'il a versé la somme de \$200 au Trésor national. J'espère que le Gouvernement utilisera sagement cet argent, car l'homme qui l'a perdu ne pouvait guère se permettre ce luxe.

Au début de la session, j'ai présenté un bill ayant pour objet de modifier la loi sur la Commission canadienne du blé. Comme je l'ai dit en présentant ce bill, son objet était d'abolir pour toujours la Bourse des grains de Winnipeg. Lundi dernier l'honorable député de Winnipeg-Sud (M. Mutch) fit allusion au cours du débat,—et l'on peut trouver ses remarques à la page 222 du compte rendu,—au fait que c'était moi qui avais présenté ce bill, et il s'avisa de défendre la Bourse des grains en tant qu'institution. Je n'ai attaqué ni la Bourse des grains ni quelqu'un de ses membres, et j'ai l'impression que l'honorable député qui a pris leur défense représente peut-être les spéculateurs élégants et dodus de cette organisation, tandis que je m'intéresse à ses victimes maigres fourbues et appauvries.

Le hansard du 17 septembre rapporte les paroles suivantes de l'honorable représentant:

Des commissions, royales et autres, ont fait enquête plus de vingt fois sur la Bourse des grains de Winnipeg. Elles ont chaque fois, déclaré qu'elle jouait un rôle important et utile relativement à l'écoulement des céréales des Prairies. Il a toujours été facile en certains endroits, et il l'est encore ici et là, d'obtenir un auditoire bienveillant en décriant cet organisme.

Tout honorable député qui s'intéresse au reste de ce discours peut le trouver au hansard de la date que j'ai déjà indiquée.